



**AR Prefecture**

016-200054047-20230907-2023\_09\_07\_07-DE

Reçu le 11/09/2023

Publié le 11/09/2023

**Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le principe d'aménagement d'un tourne-à-gauche sur la RD948 pour desservir la zone d'activités de la Croix Saint Georges
- **ACCEPTE** le partenariat financier à hauteur de 30% de la dépense réelle (hors couche de roulement) à la charge de la commune et s'engager à inscrire à son budget les crédits nécessaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document afférent à cette opération.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 11 septembre 2023

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

